

REMISE en ETAT du PONT de l'ECLUSE – route de Talmay



En raison de problèmes techniques, les travaux initialement prévus à compter du 5 septembre, **débuteront le lundi 12 septembre.**

Durant la semaine du 12 au 19 septembre, la mise en place du chantier permettra le passage sur le pont, avec de possibles restrictions de circulation.

Sans aléas météorologiques ou inhérents à la mise en œuvre du chantier
le traversée sur le pont sera

totalément interdit à toute circulation automobile à compter du 19 septembre.

Une passerelle piétonne permettra le franchissement du canal.

Le chantier de sécurisation du pont doit s'échelonner sur une durée approximative de 3 à 4 mois.

Toute information primordiale sera diffusée le moment venu.

PRENEZ PATIENCE et

REPPECTEZ les DEVIATIONS qui seront MISE EN PLACE.

Merci